COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

HÉRODOTE

INDEX ANALYTIQUE

ÉTABLI
PAR
PH.-E. LEGRAND
Membre de l'Institut

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

DEUXIEME TIRAGE



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL
1966

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé M. André Plassart d'en faire la revision et d'en surveiller la correction, après la mort de M. Ph.-E. Legrand [1].

1. [MM. E. Benveniste et A. Bataille ont bien voulu contrôler certains détails des articles concernant les Perses ou l'Égyte. Je les en remercie vivement. — A. P.].

Première Edition 1954

NOTE PRÉLIMINAIRE

Peut-être, en tête de cet Index analytique, est-il prudent — et honnête — de donner à ceux qui voudront le consulter quelques explications, et de faire le cas échéant appel à leur indulgence.

1. Ils n'y trouveront pas, comme par exemple dans l'*Index nominum* de l'édition Hude ou dans le *Lexicon to Herodotus* de J. E. Powell, un relevé complet, exact et très utile, de *tous* les passages des *Histoires* où paraît le nom d'un personnage, d'un dieu, d'un peuple, d'un lieu, d'une ville, d'une montagne ou d'un fleuve, mais le seul relevé de ceux où il est dit de ce personnage, de cette ville, de ce lieu, etc. quelque chose d'intéressant et de particulier.

2. Ces passages ne seront pas énumérés suivant l'ordre brutal où ils figurent dans le texte d'Hérodote, mais groupés d'après la nature de leur contenu : pour un personnage, par exemple, en des groupes concernant son origine et sa filiation, son caractère, ses faits et gestes; pour un pays, en des groupes concernant sa situation géographique, son étendue et ses limites, la qualité de son sol, les montagnes et les fleuves qui s'y rencontrent; bref, de manière à offrir chaque fois, autant que le permettent les renseignements fournis par Hérodote, une sorte de petite notice sur le personnage ou le lieu en question.

3. Il m'a paru bon, pour abréger et faciliter les recherches de lecteurs animés de curiosités différentes, — historiens, géographes, ethnographes, archéologues, — de partager l'Index en plusieurs sections. Dans quatre sections, les articles sont présentés suivant l'ordre alphabétique de noms propres : A Noms de personnages humains; B Noms de dieux, de sanctuaires et de fêtes; C Noms de peuples et de fractions de peuples; D Noms de pays, de détails géographiques, de villes et de lieux-dits. Je reconnais

que ce fractionnement m'a conduit parfois à des redites, ou — ce qui est plus fâcheux — à ce qui peut sembler des insuffisances ou des oublis. Ce que dit Hérodote au sujet de Delphes, par exemple, se trouvera distribué entre plusieurs sections; on fera bien, en plus d'une circonstance, de vérifier si des relevés partiels ne sont pas faits autour d'un même nom propre dans des sections différentes, — ce à quoi inviteront d'ailleurs le plus souvent des renvois. Dans une cinquième section E sont présentés des éclaircissements, des observations, qui ne se rattachent pas à un nom propre, et qui, à propos de choses très diverses, n'ont pu toujours trouver place en bas des pages de la traduction.

4. Ce qu'analyse cet Index n'est, en thèse générale, que ce que DIT Hérodote; et, de cela, il n'y est pas fait la critique. Si, accidentellement, un *serait* au lieu de un *est* ou quelque autre détail de style y laisse apercevoir un doute, une réserve quant à l'exactitude de ce que dit l'auteur, ce n'est le plus souvent que le rappel d'une note explicative.

5. On pourra estimer que l'analyse de certaines parties narratives entre dans trop de détail. Telle qu'elle est, elle me semble avoir l'avantage d'accuser la cohérence, la continuité de récits souvent coupés de digressions, qui, à la lecture, risque d'être méconnue; elle permet un rapide contrôle de ce qui, dans les notices préliminaires, est dit parfois de la « composition ».

A

PERSONNAGES HUMAINS HISTORIQUES OU LÉGENDAIRES

Ἄβαρις. Hyperboréen, IV 36.
Ἀβροκόμης. Fils de Darius et de Phratagounè, tué aux Thermopyles, VII 224.
Ἀβρώνιχος. Fils de Lysiclès, Athénien, annonça à l'Artémision le désastre des Thermopyles, VIII 21.
Ἀγάθυρσος. Fils d'Hèraclès et d'une femme-serpent, éponyme des Agathyrses, IV 10.
Ἀγαῖος. Éléen, père d'Onomastos, un des prétendants d'Agaristè, VI 127.
Ἀγαμέμνων. Agamemnon, I 67; IV 103; VII 159.
Ἀγαρίστη [1]. Fille de Clisthène de Sicyone, VI 126 suiv.
Ἀγαρίστη [2]. Arrière-petite-fille de la précédente, fille d'Hippocrate, mère de Périclès, VI 131.
Ἀγασικλέης. Un homme d'Halicarnasse, I 144.
Ἄγβαλος. Phénicien d'Arados, père d'un capitaine de vaisseau de Xerxès, VII 98.
Ἀγήνωρ. Roi de Tyr, père de Cadmos, IV 147, (d'Europè I 2, 173; IV 147), de Kilix, VII 91.
Ἄγητος. Fils d'Alkeidès, Spartiate, ami d'Ariston, VI 61-62.
Ἄγις. Spartiate, aïeul de Leutychidès, VI 65.
Ἄγλαυρος. Fille de Cécrops, VIII 53.
Ἀγλώμαχος. Cyrénéen, IV 164.
Ἄγρων. Fils de Ninus, fondateur en Lydie de la dynastie hèraclide, I 7.
Ἀγχιμόλιος. Fils d'Aster, Spartiate; chargé d'expulser d'Attique les Pisistratides, est battu et tué, V 63.

de Gobryas, VII 2; après son avènement, à deux filles de Cyrus, Atossa et Artystonè, III 88; à une fille de Smerdis, Parmys, *ibid.*; à une fille d'Artamès, Phratagounè, VII 224. Père de Xerxès, *passim*, d'Achaiménès, III 12, VII 97, de Masistès, VII 82, IX 107, d'Hystaspès, VII 64, tous les quatre nés d'Atossa; d'Arsamès, VII 69, et de Gobryas[2], VII 72, nés d'Artystonè; d'Ariomardos, VII 78, né de Parmys; d'Ariobazanès, VII 2, d'Ariabignès, VII 97, VIII 89, nés de la fille de Gobryas; d'Abrocomès et Hypéranthès, VII 224, nés de Phratagounè; de trois filles mariées à Daurisès, Hymaiès et Otanès, V 116; d'une autre fille mariée à Artochmès, VII 73.

Son caractère. — Un aperçu de sa vie de famille, III 130; influence qu'exerçait sur lui Atossa, III 134-135, VII 3. Il reste sourd aux conseils de prudence d'Artabane, IV 83, VII 10, mais se rallie volontiers aux avis exprimés par Coès, IV 97, Gobryas, IV 132, 135, Mégabaze, V 24, Histiée — qui ne cherche qu'à le tromper —, V 107; il se rend même aux objections de prêtres égyptiens, II 110. Il récompense avec générosité le cadeau d'un manteau que lui avait fait Syloson, III 140-141, les soins de Dèmokèdès, III 132, la sage suggestion de Coès, V 11, l'intervention d'Histiée qui avait assuré le salut de son armée, *ibid.*, et à qui, en considération des services rendus, il pardonnerait tout, VI 30, le dévouement de Zopyros, III 160. Il réprime sévèrement l'insubordination d'Intaphernès, III 119, les velléités d'indépendance d'Oroitès, III 127-128, d'Aryandès, IV 166; il est sur le point — quitte à se raviser spontanément — de punir de mort un juge prévaricateur, VII 194; contre les Athéniens, qui l'ont offensé, il prend soin de maintenir en lui le ressentiment de l'offense subie et la soif de vengeance, V 105; ses généraux craignent d'avoir à pâtir s'ils ne réussissent pas à s'emparer de Milet, VI 9; ses médecins risquent d'être empalés pour l'avoir mal soigné, III 132; la conduite qui lui est attribuée à l'égard d'Oiobazos, IV 84, serait un acte de cruauté gratuite. La réputation qu'il a laissée chez ses sujets est celle d'un trafiquant avide d'argent, III 89; il n'ose pas mettre la main, à Babylone, sur une statue de dieu en or massif, I 183; mais, par cupidité, il fait violer le sépulcre de Nitocris, I 187. Il ne manque pas de curiosité géographique, IV 44, ni de sensibilité en face des spectacles grandioses ou gracieux de la nature, IV 85, 91. Il a peu de confiance dans l'honnêteté humaine, III 71; se plaît à constater combien

VIII 54; et, peut-être pour ne pas encourir à son tour le courroux des divinités locales dont il a brûlé les sanctuaires, fait offrir par des Grecs qui l'accompagnaient, au milieu de ruines encore fumantes, un sacrifice à la mode de leur pays, VIII 54. Le but avoué de l'expédition est atteint, VII 8. Mais l'ambition de Xerxès, qui rêvait d'asservir toute l'Europe, *ibid.*, n'est pas satisfaite; d'autres Grecs que les Athéniens ont contrarié son dessein; et la flotte grecque stationne près de la côte de l'Attique, à Salamine. Dans un conseil de guerre, Artémise conseille d'attendre qu'elle se disperse, laissant ouvert l'accès du Péloponèse, VIII 68; Xerxès est d'un autre avis; sa flotte, stationnée à Phalère, attaquera l'ennemi, VIII 70. La bataille s'engage en effet le lendemain, dans les conditions qu'avait su préparer l'astuce de Thémistocle, VIII 75; et, des penchants du mont Aigalée, d'où Xerxès en observe les péripéties, VIII 69, 90, le Roi des Rois assiste au désastre de ses vaisseaux. Épouvanté, il n'a plus dès lors d'autre désir que de regagner sain et sauf son pays, VIII 97; Mardonios, devinant ce qu'il pense, lui suggère, pour le mettre à l'aise, un plan qui répond à ce secret désir, VIII 100; bien décidé à partir coûte que coûte, VIII 103, Xerxès, après avoir feint d'hésiter et consulté Artémise, VIII 101, adopte ce plan avec joie. Il part, laissant Mardonios en Grèce avec 300.000 hommes de choix, VIII 113, d'une allure qui, d'abord convenable pour un prince qui rentre chez lui, VIII 114, devient peu à peu l'allure d'un fuyard, VIII 115, 120. Après le récit de cette piteuse retraite, Xerxès ne reparaît plus qu'à la fin du livre IX et dernier (ch. 108-113), dans un tout autre cadre et sous un autre aspect, également peu flatteur. Il s'éprend de la femme de son frère Masistès, imagine, pour se rapprocher d'elle, de marier son propre fils à la fille de cette femme; puis, son caprice changeant d'objet, renonce à courtiser la mère pour courtiser la fille. Mais c'est contre la mère qu'Amestris nourrit une jalousie féroce; elle arrache à Xerxès la promesse de lui livrer sa prétendue rivale, qu'elle fait mutiler abominablement; sur quoi Masistès, à qui Xerxès ose demander, ordonner, d'admettre cette horreur, se révolte; et, sur le chemin de la Bactriane, où il essaie de se mettre en sûreté, il est surpris et massacré ainsi que ses enfants.

Ξοῦθος. Père d'Ion, VII 94, VIII 44.

Ὀάριζος. Père de Massagès, VII 71.

B

DIEUX, FÊTES, SANCTUAIRES

Parmi les offrandes et les ex-voto qui valaient au sanctuaire de Delphes une réputation de grande richesse, VIII 35, Hérodote signale ceux et celles de Midas et de Gygès, I 14, d'Alyatte, I 25, de Crésus, I 50-51, des Argiens (statues de Cléobis et de Biton), I 31, de la courtisane Rhodopis, II 135, des Phocéens après leurs victoires sur les Thessaliens, VIII 27, des alliés tous ensemble et des Éginètes pour leur compte particulier après la victoire de Salamine, VIII 121, 122, des alliés après celle de Platées (le trépied d'or reposant sur le serpent de bronze à trois têtes), IX 81, d'Alexandre de Macédoine, VIII 122. — Sur la fréquence et la date des consultations de l'oracle, sur les cérémonies par lesquelles on y préludait (τὰ νομιζόμενα, VII 140), Hérodote ne donne aucun détail. Au l. VII 140, les consultants, — qui n'ont pas encore pris à ce moment la posture de « suppliants », — sont représentés *assis* devant la Pythie dans l'attente de la réponse divine (ἵζοντο, κάθησθε). Sur les desservants qui concouraient à la leur faire connaître, cf Section E, s. v. πρόμαντις, προφήτης, Πυθίη. — Grâce à la célébrité dont jouissait son oracle, Delphes faisait figure de capitale religieuse de la Grèce; Grinnos y amène de Thèra une hécatombe, IV 150; les citoyens de Chios y envoient un chœur de cent jeunes gens, VI 27; on prélève pour le dieu de Delphes, après les victoires de Salamine et de Platées, une part du butin, VIII 122, IX 81; et on prélèvera la dîme des biens appartenant aux Grecs qui auront trahi l'hellénisme, VII 132. Recevant des « clients » de pays très divers et quelquefois excentriques, l'oracle mérite dans une certaine mesure la réputation d'une agence de renseignements bien informée, réputation que le clergé delphique s'applique à accréditer pour la plus grande gloire de son dieu; d'où la croyance, dont Hérodote offre des témoignages, qu'il était imprudent de ne pas consulter l'oracle avant d'entreprendre la fondation d'une colonie, V 42, maladroit sinon injurieux de lui faire mystère de ce qu'on projetait, V 43, 45, coupable de rester sourd à ses encouragements, IV 151, 156, ridicule de prétendre en savoir plus long que lui sur le pays où il conseillait de s'établir, IV 157. En des temps troublés, Delphes, le voisinage du sanctuaire d'Apollon, était un bon poste d'écoute; en 480, lorsqu'est imminente l'irruption en Grèce des armées de Xerxès, Gélon de Syracuse y envoie un observateur, VII 163. En tout

---

C

PEUPLES ET FRACTIONS DE PEUPLES

Ἄβαντες. Il en était venu beaucoup d'Eubée en Ionie, I 146 (note).

Ἀβδηρῖται. Les habitants d'Abdère. Sont honorés de présents par Xerxès, VIII 120; ce qu'ils racontent de son passage à Abdère, *ibid.* Boutade d'un Abdèritain, VII 120.

Ἀβυδηνοί. Les habitants d'Abydos. Préparent à l'avance une loggia de marbre pour Xerxès, VII 44. Sont chargés par lui de la garde des ponts sur l'Hellespont, VII 95.

Ἀγάθυρσοι. Peuple voisin des Scythes, IV 48, 100 (note); leurs mœurs, IV 104; leur attitude pendant l'invasion de la Scythie par Darius, IV 102, 119, 125.

Ἀγριᾶνες. Peuplade péonienne, V 16 (note).

Ἀγυλλαῖοι. Habitants d'Agylla (Caere), I 167.

Ἀδυρμαχίδαι. Peuple libyen limitrophe de l'Égypte, ses coutumes, IV 168.

Ἀζήν. Habitant d'un canton du N. O. de l'Arcadie, VI 127.

Ἀθηναῖοι. Se vantaient d'être autochtones, I 56, VII 161. Leur origine pélasgique, I 57; leurs anciens noms, VIII 44; leur répugnance à être appelés Ioniens, I 143. Leur cité considérée comme la métropole des Ioniens d'Asie, I 147, V 97, VII 51, VIII 22. Leurs antiques prouesses, VII 161 *ad f.*, IX 27. En guerre avec les Doriens, du temps de Codros, V 76; avec les Mityléniens, du temps du poète Alcée, V 94; avec Mégare, du temps de Pisistrate, I 59. Après l'expulsion des Pisistratides, leurs discordes et leur prospérité croissante, V 66, arment contre eux Cléomène, dont l'inter-

l'hostilité des Thespiens et des Platéens, VIII 50; donnent à Mardonios de judicieux conseils, IX 2, 31, 38, 41, qui ne sont pas toujours écoutés, servent avec ardeur la cause des Mèdes, IX 40, ce qui ne met pas leur pays à l'abri de tout dévastation, IX 15; se battent bien à Platées, où ils ont affaire aux Athéniens, IX 31, 67; leur cavalerie protège la fuite des Barbares, IX 68; elle écharpe et met en déroute un détachement allié, IX 69. Assiégés par Pausanias, ils capitulent et sont châtiés, IX 86-88. Plus tard, ils rapporteront à Dèlion une statue d'Apollon dérobée par les Barbares et laissée par Datis à Dèlos, VI 118.

Θηραῖοι. Les habitants de l'île de Thèra. Sur l'ordre de l'oracle, et non sans tergiverser, ils fondent Cyrène, IV 150 suiv. Des hommes de Thèra servent de guides à Dorieus quand il va à son tour fonder une colonie en Libye, V 42.

Θρήικες. L'ensemble des peuplades qui habitaient la Thrace. Comparés aux Grecs, les Thraces menaient une vie misérable et étaient plutôt simples d'esprit, IV 95. Leurs dieux, leurs mœurs, V 6-8; un détail de leur costume, IV 74; une pratique religieuse de leurs femmes, IV 33; ils dédaignent les professions manuelles, II 167. A elles toutes, ces peuplades représentaient, après la population de l'Inde, le groupe ethnique le plus important du monde, mais elles ne formaient pas un seul corps de nation, V 3; pas plus que le « roi des Bisaltes » nommé VIII 116, les « rois des Thraces » dont il est parlé, VI 39, VII 137, ne régnaient sur la Thrace entière. Ce morcellement en tribus, qui ne vivaient pas toujours en bonne intelligence, — témoin l'état de guerre perpétuel entre Apsinthiens et Dolonces, VI 34, 37, — rendait les Thraces peu capables d'opposer aux entreprises de conquête ou de pénétration étrangère une résistance efficace. La prétendue conquête de la Thrace par Sésostris, II 103, n'est qu'une invention de la vanité égyptienne; mais une invasion des Teucriens et des Mysiens, avant la guerre de Troie, submergea pour un temps toute la Thrace, VII 20, et y causa de graves perturbations, VII 75. L'opposition des indigènes à un premier essai de colonisation d'Abdère par un Grec, le Clazomènien Timèsios, I 168, est un épisode isolé. Mégabaze, homme averti, estime qu'en une contrée où vivait côte à côte avec des Grecs une dense population thrace, à Myrkinos, Histiée aurait beau jeu pour se créer

une principauté indépendante, les gens y étant disposés, « s'ils mettaient la main sur un chef, à faire, nuit et jour, tout ce qu'il commanderait », V 23. Ce sont des Thraces qui introduisent en Chersonèse Miltiade l'ancien, VI 34-36, et qui y rétablissent Miltiade fils de Kimon, momentanément évincé par les Scythes, VI 40. Entre Thraces et Grecs, il ne semble pas qu'il ait existé d'antipathie nationale; Miltiade avait épousé une femme thrace, VI 39; la mère de Thémistocle « fils de Néoclès », était une Thrace, VII 143 (note). Contre les Barbares d'Asie, des hommes épris de liberté, — c'étaient peut-être uniquement des Grecs, — essaient à Périnthe en 513 une vaine résistance et sont écrasés par le nombre ,V 2; mais l'assujettissement par Mégabaze du reste de la Thrace, V 2, du moins de la partie voisine de la mer, V 10, semble s'être effectué sans effort militaire. C'est en Macédoine que des Thraces Bryges attaquent nuitamment, en 492, le camp de Mardonios, VI 45 : quel qu'ait exactement leur séjour habituel, ces Thraces qui vivaient hors de Thrace ne peuvent être considérés comme les interprètes de la masse de leurs congénères. Darius, allant (vers 515?) du Bosphore à l'Istros à travers la Thrace orientale, n'avait rencontré d'opposition que chez les Gètes, IV 93; Xerxès, traversant en 480 les pays des Paites, des Ciconiens, des Bistoniens, des Sapéens, des Derséens, des Édoniens, des Satres, VII 110, n'en rencontre nulle part. Il ne semble même pas, d'après le récit d'Hérodote, que, lorsqu'à son retour il traversa la Thrace de nouveau, en vaincu, il ait été sérieusement inquiété et que l'anxiété qu'il aurait éprouvée avant d'arriver à Abdère, VIII 120, ait été justifiée; c'est seulement à des troupes ramenées plus tard par Artabaze, après la consommation du désastre des Perses, que les Thraces feront subir de lourdes pertes, IX 89. En 480, ils sont, au fur et à mesure de l'avance de Xerxès, enrôlés dans son armée ou sur sa flotte, VII 110, 115, 185; et la route qu'avait suivie le Grand Roi dans sa marche triomphale ne sera longtemps après son passage ni travaillée ni ensemencée, mais entourée par les Thraces d'une grande vénération, VII 116.

Θρήικες οἱ ἐν τῇ Ἀσίῃ, Θρήικες οἱ Θυνοί τε καὶ Βιθυνοί. Ce sont des Thraces chassés des bords du Strymon par l'invasion des Mysiens et des Teucriens, VII 75. Sont soumis par Crésus, I 28; compris dans le 3e nome de l'empire perse, III 90. Leur équipement dans l'armée

Πελοποννήσιοι. Les habitants du Péloponnèse. Sans être réunis en un même corps de nation ni constituer un groupe ethnique homogène, VIII 73, ils forment cependant, par opposition à ceux des Grecs qui habitent « le continent du dehors » (οἱ ἐκ τῆς ἔξω ἠπείρου), VIII 44, un petit monde à part, IX 26 *al.*, ayant par exemple un système commun de mesures, VI 127, un taux uniforme pour les rançons de prisonniers, VI 79. Au point de vue politique, la plupart d'entre eux, — les Argiens mis à part, VII 149, — admettent de bonne heure, plus ou moins ouvertement, l'hégémonie de Sparte, I 68 : au l. III 148, Cléomène ne met pas en doute que, sur un ordre des éphores, Maiandrios pourra être expulsé, non seulement du pays de Lacédémone, mais « du Péloponnèse » tout entier; roi de Sparte, il lève des troupes, sans consulter « les alliés », — non plus d'ailleurs que ses concitoyens, — dans tout le Péloponnèse, V 74, 76. Pendant l'invasion de Xerxès, les Péloponnèsiens sont constamment préoccupés de mettre leur pays à l'abri, devraient-ils pour cela se désintéresser du sort de tout le reste (τὰ ἄλλα δὲ ἀπιέναι), VIII 40. Ceux qui accompagnent Léonidas sont d'avis, à l'approche des Perses, de quitter les Thermopyles et d'aller monter la garde à l'Isthme, VII 207; les « 4000 Péloponnèsiens » que célèbre une épigramme, VII 228, n'avaient pas tous pris part à la résistance héroïque. Lorsque le passage des Thermopyles est forcé, les Péloponnèsiens n'ont plus qu'une idée : clore par une muraille l'accès du Péloponnèse, VIII 71-72; programme dont Hérodote, parlant en son nom ou donnant la parole à des personnages, fait à plusieurs reprises ressortir la puérilité, VII 139, 235; IX 9. Les Athéniens, de retour de l'Artémision, qui pensaient les trouver campés en Béotie, ont la surprise de voir ce pays évacué et l'accès de l'Attique laissé libre devant l'envahisseur, VIII 40. A Salamine, les Péloponnèsiens ne cessent de réclamer que la flotte s'éloigne de l'Attique, qu'ils sacrifient d'un cœur léger, et aille concourir à la défense de l'Isthme, VIII 49, 56, 61, 70, 74; si la victoire salvatrice se livre néanmoins dans les eaux de la « divine Salamine », c'est parce qu'un stratagème de Thémistocle leur aura rendu la retraite impossible, VIII 79. Sur terre, une fois construite la muraille en laquelle ils mettent leur espoir, VIII 71-72, IX 8, ils sont revenus de l'Isthme sous un prétexte futile et ont regagné leurs

D

PAYS, MERS, COURS D'EAU, MONTAGNES, VILLES, LIEUX-DITS

---

l'énumération des peuples habitant la Libye, IV 197, les Égyptiens ne figurent ni parmi les autochtones (Libyens et Éthiopiens) ni parmi les immigrés (Phéniciens et Grecs). Quand Hérodote dit que la Libye « fait suite » à l'Égypte (ἀπὸ Αἰγύπτου ἡ Λιβύη ἐκδέκεται), IV 41, que les Égyptiens tenaient garnison à Maréa « en face » de la Libye (πρός Λιβύης), II 30, quand il parle des régions de l'Égypte « limitrophes » de la Libye (πρόσουρα Λιβύῃ), II 18 *al.*, il exclut nettement de celle-ci celle-là. Et, quand il affirme que la Libye est toute entourée par la mer (περίρρυτος) « sauf ce qui en confine à l'Asie » (πλὴν ὅσον αὐτῆς πρὸς τὴν Ἀσίην οὐρίζει), IV 42, cette exception ne concerne pas seulement, comme les modernes l'admettent pour l'Afrique, l'isthme séparant la Méditerranée de la Mer Rouge, — laquelle n'est qu'un golfe d'Arabie (Ἀράβιος κόλπος, II 102, 158, 159; IV 39, 42, 43; τῆς Ἀραβίης κόλπος, II 11), — c'est tout le long des frontières occidentale et méridionale de l'Égypte, rattachée à l'Asie, que la Libye s'arrête avant d'atteindre la mer. Dans cette Libye ainsi délimitée, Hérodote distingue, du Nord au Sud, trois zones s'étendant de l'Égypte en direction de l'Ouest; une zone côtière, habitée par des « voisins de la mer », IV 181; au dessus, dans l'intérieur des terres, une zone « des bêtes sauvages », *ibid.*; plus en arrière encore, un bourrelet de sable, qui, de la longitude de Thèbes, se prolonge jusqu'à celle des Colonnes d'Hèraclès, IV 181, et même au delà, IV 185. Dans la première de ces zones, à l'Est du lac Tritonis, IV 187 (ou du fleuve Triton, IV 191), des nomades habitent une région basse et sablonneuse, IV 191, où les arbres sont rares, IV 175; plus à l'Ouest, dans une région montagneuse et boisée, habitent des Libyens cultivateurs, par conséquent sédentaires, IV 191; d'une de ces régions à l'autre, la faune est différente et inégalement abondante, IV 191-192. Dans la zone des bêtes sauvages n'errent que de misérables humains, IV 174. Sur le bourrelet de sable, à des intervalles de dix journées de marche, il y a des tertres de sel, avec de l'eau, autour desquels sont des agglomérations humaines, IV 181. Au-delà de ce bourrelet, comme au-delà du pays des Automoles en remontant le cours du Nil, II 31, le pays, autant qu'on peut savoir, est désert, sans eau, sans animaux, sans pluie, sans bois, IV 185; il y règne un été perpétuel, II 26, une chaleur excessive, II 31, que ne tempère aucun vent

---

E

NOTABILIA VARIA

'Αγαθόεργοι. A Sparte, vétérans émérites du corps des Ἱππέες, I 67.

'Αγγαρήιον. Service de courriers rapides chez les Perses, VIII 98.

'Αγγαρήιος (mss. DRSV), courrier du service de l'ἀγγαρήιον, III 126.

'Αγγελιηφόρος. Introducteur et porte-parole obligatoire des visiteurs du Grand-Roi, III 34 (note), I 120, III 118. Messager royal chez les Perses, III 126 (ABCP); chez les Scythes, IV 71.

Ἄδυτον. Temple, sanctuaire, I 159; V 72; VII 140, 141 (note); IX 116. Dans aucun de ces passages, ce mot ne désigne nécessairement ni même vraisemblablement une partie retirée et secrète d'un édifice religieux.

'Αθάνατοι. Troupe d'infanterie d'élite dans l'armée perse, VII 83 (où ce mot est expliqué), 211; VIII 113.

'Ακάνθη. Une variété d'acacia, dont le bois était employé en Égypte pour la construction de bateaux, II 96 (note).

'Ακέφαλοι. Êtres fabuleux sans tête, ayant leurs yeux dans la poitrine, IV 191 (note).

'Ακινάκης. Dague de médiocre longueur, qui faisait partie de l'équipement des Perses, III 118, 128 ; VII 54 (note); VIII 120; IX 80, 107; des Caspiens, VII 67, et des Scythes, IV 62, 70.

Ἁλίη. Assemblée régulière de citoyens convoqués pour discuter les affaires de l'État : à Sparte, VII 134, à Thèbes, V 79; à Milet, V 29. Assemblée séditieuse des Perses convoqués par Cyrus pour s'entendre inviter à s'affranchir des Mèdes, I 125.

aux délibérations, délèguent aux « gérontes » qui leur tiennent du plus près le soin de voter à leur place, VI 57.

Γέρρα. Sortes de claies ou panneaux en osier tressé, qui faisaient partie de l'équipement du soldat perse, VII 61; plutôt que de boucliers individuels en vue du corps à corps, les γέρρα, rapprochés et dressés côte à côte, servaient de rempart protecteur pour une troupe d'infanterie qui attendait le choc de l'ennemi ou se préparait à l'attaque, IX 61, 62, 99, 102.

Γρῦπες. Griffons, animaux fabuleux, III 116, IV 13, 27 (note), dont Hérodote signale des représentations, œuvres d'artistes grecs, IV 79, 152.

Γύψος. Le plâtre. Les Éthiopiens en costume de guerre s'enduisaient le corps moitié de plâtre moitié de vermillon, VII 69; ils revêtaient d'une couche de plâtre les cadavres des leurs avant de les enfermer dans une colonne transparente, III 24. Tellias blanchit avec du plâtre des soldats phocéens pour leur donner l'aspect d'êtres surnaturels, VIII 27.

Διέκπλοος. Manœuvre de tactique navale, VI 12 (note), 15; VIII 9.

Δίκτυες. Animaux de la faune libyque, IV 192. Non identifiés (Gsell, *Hérodote*, p. 98).

Δίποδες. Espèce de rats en Libye, des gerboises, IV 192.

Δορυφόροι. Gardes du corps de princes régnants, — grecs, V 92 η, VII 154; mèdes ou perses, I 89-90, 98, 114, 116-117, 120; III 139; V 12; VII 136, 146; VIII 101; IX 112; lydiens, I 91; égyptiens, II 168; scythes, IV 78, — ou de grands personnages, I 113; III 127-128, V 33, IX 107. Qu'ils aient été, d'ordinaire, vraiment des « porteurs de lances » est attesté par l'épisode narré III 128 (note), par l'équivalence du δορυφόρος de I 91, et de l'αἰχμοφόρος de I 8, désignant le même personnage, par cette observation, de I 59, que les gardes du corps de Pisistrate, étant armés de massues, ne méritaient pas d'être appelés « doryphores ». Mais ils étaient fréquemment chargés de missions où ils n'avaient que faire de leurs armes, I 113, V 12, 92 η, VII 146, *al.*, et parfois devenaient les confidents intimes de leur maître, I 8. Parmi eux pouvaient figurer des hommes du plus haut rang, tel Darius fils d'Hystaspe, III 139, des hommes qui, par la suite, furent eux mêmes des princes, tels Darius et Gélon, VII 154.

Δρέπανον. Sabre recourbé en forme de faux (cimeterre) des Cariens et Lyciens, V 112, VII 92, 93.

113; les Égyptiens, VII 89, à qui les Perses auraient fait en ce domaine des emprunts, I 135; les Lyciens, porteurs également de jambarts (κνημιδοφόροι), VII 92; les Phéniciens, VII 89; les « Assyriens », VII 63. Les cuirasses des Perses étaient faites d'écailles métalliques, VII 61, celle de Masistios d'écailles d'or, IX 22; les cuirasses des Phéniciens, des Assyriens, étaient de lin, probablement des sortes de justaucorps matelassés; une cuirasse de lin consacrée par Amasis à Lindos, II 182, était ornée de broderies en or et en coton, III 47. Quelques Indiens se faisaient des cuirasses en joncs tressés, III 98 (notes).

Ἴακχος. L'invocation à Iacchos (Dionysos), répétée inlassablement pendant la procession qui menait d'Athènes à Éleusis une statue de ce dieu, VIII 65.

Ἶβις. Descriptions de l'ibis noir et de l'ibis blanc, II 76, celui-ci étant, contrairement à ce que dit Hérodote, l'ibis (hibi) honoré en Égypte, II 65, et enseveli à Hermopolis, II 67, celui qui aurait arrêté l'invasion des serpents ailés venant d'Arabie, II 75 (note).

Ἰλιάς. L'*Iliade*, II 116-117, où, à propos des vers 289 et suiv. du chant VI, il est précisé qu'il s'agit de la Διομήδεος ἀριστηίη.

Ἱππέες. Nom que portaient à Sparte les membres d'un corps de 300 hommes (οἱ Τριηκόσιοι), qui n'avaient de « cavaliers » que le nom, I 67, VIII 124.

Ἱπποβόται. Nom que l'on donnait à Chalcis aux citoyens de la classe des riches, V 77; VI 100.

Ἵπποι. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de signaler les passages des *Histoires* où ce mot est employé comme féminin sans qu'on puisse affirmer ni même sans qu'il soit toujours vraisemblable qu'il s'agisse de juments. C'est le cas, à différents degrés, pour les ἵπποι du père de Miltiade qui triomphèrent quatre fois à Olympie dans la course des quadriges, VI 103, pour les ἵπποι de bronze d'un quadrige votif consacré par les Athéniens, V 77, pour les ἵπποι qui auraient composé l'attelage du char d'Hèraclès revenant de l'Extrême Occident, IV 8-9, pour les ἑλληνίδες ἵπποι qui disputèrent en Thessalie, sous les yeux de Xerxès, le prix de vitesse à la cavalerie perse, VII 196. Les juments étaient-elles donc tenues, chez les Grecs des VIe et Ve siècles, — comme les chamelles chez les Indiens chercheurs d'or, III 105, — pour plus rapides en général que les mâles de leur espèce? Le peu de foi que peut mériter en maintes circonstances l'emploi du féminin ressort de la confrontation de VIII

accidentellement rassemblées, — comme l'armée de Tigranès lors de la bataille de Mycale, IX 96, — en une région où leur présence était jugée opportune; et Harpage, qui se trouva en Mysie (ἐτύγχανε ἐών) à point pour mettre fin à la carrière de brigand d'Histiée, VI 28, n'était que le commandant d'une troupe qui patrouillait en ces parages pour y maintenir l'ordre et la sécurité. En pays grec, ce serait, je crois, une erreur de considérer les στρατηγοί qu'Aristagoras invita les Ioniens à nommer après avoir libéré l'Ionie de ses tyrans, V 38, comme les membres d'un collège de magistrats qui aurait pris à la tête de l'État la place des tyrans; Aristagoras laissait aux Ioniens le soin de restaurer chez eux la constitution démocratique qui avait existé dans les cités ioniennes avant leur asservissement, constitution où l'autorité suprême était probablement confiée à des « prytanes »; les στρατηγοί qu'il invitait à nommer n'étaient que des chefs militaires comparables aux « stratèges » athéniens, appelés à commander le contingent que chaque cité enverrait plus tard à Ladè : tel le Φωκέων στρατηγός qui s'évertua à faire régner dans la flotte alliée la discipline et l'esprit combatif, VI 11, tels les στρατηγοὶ τῶν Σαμίων qui, sollicités d'abord en vain par Aiakès, VI 10 (note), se décidèrent ensuite à accueillir ses propositions, VI 13, et donnèrent aux capitaines de vaisseaux qu'ils commandaient, pendant le combat même, l'ordre de faire défection, VI 14. — Sur les stratèges athéniens, leur nombre, le mode de leur désignation, la tenue de leurs délibérations, le droit pour chacun d'eux à tour de rôle de commander au nom de tous, cf. VI 103 (δέκα), 104 (αἱρεθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου), 109, 110 et notes *ad l.*

Στρουθοὶ καταγαῖοι. Les autruches. Ces oiseaux, qui ont disparu de l'Afrique du Nord, sont signalés chez les Maces, IV 175, et d'une façon plus générale dans le pays des Libyens nomades, IV 192.

Στύραξ. Substance analogue au benjoin, dont les Arabes se servaient pour écarter les serpents, par des fumigations, des arbres à encens, III 107 (note).

Σύλλογος. Ce mot n'est employé chez Hérodote qu'à propos de réunions, très diverses, de personnes non qualifiées pour y assister par des fonctions et titres officiels,— comme le sont, au contraire, pour assister à un conseil de guerre, à un συνέδριον, les chefs militaires réunis avant la bataille de Salamine, VIII 56, 58, 75, 79 : —

l'appareil fastueux d'un repas servi à la mode barbare et la simplicité du service à la mode du pays, IX 82. La statue *d'or* (χρύσεος) consacrée à Delphes par Alexandre de Macédoine, VIII 121 (note), était-elle, — comme la statue d'Artystonè que Darius avait fait exécuter « au marteau » (σφυρήλατος, VII 69) en l'honneur de « la plus aimée de ses femmes », — vraiment en or ? Il est permis d'en douter.

INDEX ANALYTIQUE DES HISTOIRES